**A QUI S’ADRESSE LE CONCOURS ?**

**Aux 17 écoles primaires ayant obtenu le LabelFrancEducation**

Créé en 2012, ce label est attribué́ par le Ministère français de l’Europe et des Affaires étrangères (MEAE) aux filières d’excellence bilingues francophones proposant un enseignement renforcé de la langue française et d’au moins une discipline non linguistique en français, conformément au programme officiel du pays d’accueil.

395 établissements sont aujourd’hui labellisés dans le monde, dont 77 en Espagne.

Les 17 écoles primaires labellisés LabelFrancEducation sont invitées à participer à la première édition en Espagne du concours de Kamishibaï plurilingue, moyen de mettre en lumière la qualité́ de l’enseignement dispensé, de soutenir la diversité́ linguistique, et de créer du lien entre les établissements défenseurs d’une éducation plurilingue et interculturelle sur leurs territoires.

Le Kamishibaï plurilingue, en tant qu’outil, permettra également de développer chez les enfants des stratégies d’apprentissage, des capacités d’écoute, d’observation, de comparaison et de réflexion sur les langues et le langage ainsi que la coopération dans le cadre d’un travail de rédaction et d’illustration. Cela leur permet également de lutter contre les discriminations et favoriser le vivre ensemble, en valorisant les langues qui sont traitées sur un pied d’égalité.

**Lancez-vous dans l’aventure !  
Laissez vos plumes et pinceaux plurilingues s’exprimer !**

**RÈGLEMENT DU CONCOURS**

**Art.1 : Présentation générale**

Ce concours est organisé par l’Institut français d’Espagne, partenaire du réseau Kamilala, afin d’encourager les acteurs éducatifs à développer des projets ouverts sur la diversité de langues à travers la création de planches d’un kamishibaï plurilingue.

**Art.2 : A qui s’adresse le Concours ?**

Le concours est ouvert aux 17 écoles primaires d’Espagne ayant obtenu le LabelFrancEducation.

Deux kamishibaïs maximum seront acceptés pour chaque établissement participant.

Le nombre de groupes ou classes candidats est limité à 34 (soit un maximum de 2 par établissement). Les candidatures sont retenues par ordre d’inscription (à réaliser avant le **20 décembre 2019).**

**Art.3 : Les planches : texte et illustrations**

Le format des planches est le suivant : **37X27,5** cm (format standard, légèrement inférieur au format A3). *Vous pouvez donc imprimer votre kamishibaï sur un format A3 puis découper les marges.*

Le kamishibaï doit être composé (couverture comprise) de 8 à 14 planches. Les kamishibaïs de plus de 14 planches ne seront pas acceptés.

L’histoire doit se présenter selon le principe du kamishibaï : sur le recto des planches, une illustration, sur le verso des planches, le texte de l’histoire.

La technique est libre pour ***les illustrations*** (peinture, feutres, crayons, collages, photos…).

***Le texte*** tapé à l'ordinateur doit être concis. Pour donner un ordre d'idée, prévoir entre 1 et 8 lignes en police 16 par planche.

Toutes les formes narratives sont acceptées.

**Art.4 : Les langues**

**Au moins quatre langues** doivent être présentes dans l’histoire (français et trois autres langues minimum). Le kamishibaï plurilingue peut comporter autant de langues que vous le souhaitez. Toutes les langues et toutes les variétés de langues sont légitimes ! Votre choix se fera peut-être en fonction des langues et des variétés connues dans la classe. Langues régionales, langues étrangères, dialectes et variétés locales de langues sont toutes acceptées.

La diversité des langues peut apparaître dans le texte, mais aussi dans les illustrations, de différentes façons :

* La narration peut se faire en français, et les dialogues dans différentes langues (chaque personnage peut parler une langue différente)
* La narration peut se faire en français et contient elle-même différentes langues (onomatopées, comptines, mots clés de l’intrigue, etc. peuvent apparaître dans d’autres langues)
* **Il est important que le récit permette la compréhension de l’ensemble de ces langues** (même si l’on n’est pas locuteur de la langue) soit grâce à l’intercompréhension (mots transparents par rapport au français), ou grâce à une traduction ou reformulation à l’intérieur de la narration.

Attention, il ne s’agit pas de traduire le même texte dans différentes langues. L’alternance entre les langues doit refléter au mieux la réalité de pratiques plurilingues ou plurilangagières.

Chaque mot ou phrase dans une autre langue que le français devra être traduit-e sur la même planche (en bas de page). La prononciation des mots est également souhaitée entre crochets (exemple : « Abuelo » se prononce [Abouélo] )

**Art. 5 : Réception des kamishibaïs**

Le kamishibaï devra être **photocopié ou imprimé en couleur** sur un papier de 250 g (semi cartonné). Veillez à la qualité des impressions. La structure éducative conserve donc l’original.

Les dessins ne devront pas être pliés ni roulés.

Attention, cette impression représente un coût : informez-vous des possibilités d’impression dans votre structure !

Les planches devront être envoyées impérativement **avant le 15 mars 2020**, cachet de la Poste faisant foi. Attention **seulement les planches** sont à envoyer et non pas le butaï (le castelet). La personne responsable du projet pédagogique devra remplir son ***carnet de Bord*** en ligne (lien fourni dans le courriel d'accusé de réception de l'inscription). Une fois complété, le carnet de bord doit être envoyé sous deux formats :

- en format numérique (en cliquant sur envoyer lors du remplissage du formulaire)

- imprimé en format papier pour accompagner le kamishibaï produit.

Le kamishibaï et le carnet de bord (format papier) doivent parvenir à l’adresse :

Institut français de España en Sevilla

Concurso Kamishibaï Plurilingue

Plaza del Duque 1, 3ª planta

41 001 SEVILLA

***A l’issue du concours, les planches ne seront pas retournées à la structure éducative.***

Les **données du carnet de bord** pourront être traitées par DULALA afin d'étudier l'impact pédagogique du concours. Aussi, DULALA s'engage à ne pas diffuser les données brutes des carnets de bord telles qu'elles auront été recueillies.

**Art. 6 : Le Jury**

Un jury composé de représentants de l’Institut français d’Espagne, de la fédération des professeurs de français, d’artistes et professionnels du livre analysera et évaluera chaque histoire à partir de plusieurs critères :

\*respect de la dimension plurilingue de l’histoire

\*place et utilisation des langues dans l’histoire

\*diversité des statuts des langues et des systèmes d’écriture représentés

\*construction de l’histoire

\*créativité dans les illustrations

\*respect des contraintes techniques (nombre de planches, format, longueur du texte)

Un prix par catégorie sera attribué suite à la délibération du jury.

Les catégories sont les suivantes :

Catégorie 3-6 ans

Catégorie 6-10 ans

Les prix seront attribués lors d’une cérémonie qui aura lieu lors de la foire du livre de Séville, dont le pays à l’honneur cette année sera la France. Cet évènement s’inscrit dans la saison culturelle de l’Institut français d’Espagne dont le thème sera « entre les langues, entre les cultures ». Date et lieux seront précisés ultérieurement.

**Art. 7 : Droits d’auteur**

En participant, le candidat s’engage à **céder à titre gratuit ses droits de reproduction et de représentation à la structure en charge de l’organisation du concours.**  De cette manière, le candidat accepte que son kamishibaï soit intégré dans les outils de communication du réseau KAMILALA (site internet et réseaux sociaux) ainsi que de son exploitation dans le cadre de ses activités de formation pour tous pays et pour la durée de protection conférée par le droit d’auteur.

De son côté, le réseau KAMILALA s’engage à faire apparaître le nom de la structure/école, le nom de l’adulte référent, les noms des auteurs/illustrateurs.

En retour, pour toute diffusion du kamishibaï par les auteurs, devra être apportée la mention "réalisé dans le cadre du Concours Kamishibaï plurilingue de DULALA et du réseau KAMILALA". Le logo du concours pourra également être apposé.

**Art. 8 : Publication**

Les auteurs du kamishibaï gagnant acceptent que leur travail soit légèrement retouché (par exemple : densité de couleurs, format, amélioration d’une phrase…).

**Art. 9 : Adhésion au règlement**

La participation au concours implique l’adhésion au présent règlement.

**Art. 10 : Organisateur du Concours**

Ce concours est organisé par l’Institut Français d’Espagne et s’inscrit dans un réseau international d’acteurs du plurilinguisme appelé KAMILALA. Ce réseau est né à l’initiative de l’association française DULALA (D’Une Langue A L’Autre) en charge de son animation.

**CALENDRIER**

Pour participer au Concours Kamishibaï Plurilingue 2019-2020, voici la marche à suivre :



Inscrivez-vous avant le **20 décembre 2019** en remplissant le formulaire d’inscription en ligne (seules les 34 premières inscriptions seront retenues- soit un maximum de 2 par établissement).

Envoyez-nous votre kamishibaï plurilingue et votre carnet de bord avant le **15 mars 2020** (consultez les modalités d’envoi dans le Règlement du Concours)

Un grand jury analysera vos travaux durant le mois d’**avril 2020**

Rendez-vous pendant la **foire du livre de Séville en mai 2020** pour la remise des prix du Concours ! 